

Je me demande pourquoi les fonctions si nobles et si indispensables de l'instituteur n'ont pas été mises sur le même pied que les professions libérales. L'art de former l'intelligence et le cœur de nos enfants est-il inférieur à celui d'extraire des dents, de diagnostiquer une maladie ou de régler une succession ? On permet assez souvent (par nécessité, sans doute) à de jeunes personnes non brevetées, de diriger une classe, mais nul ne pense à exiger de nos enfants, à leur sortie de l'école, le certificat attestant qu'ils ont suivi un cours primaire. On a vu à l'organisation des écoles normales, mais on semble oublier que le complément de cette organisation se trouve dans celle des écoles primaires.

Les progrès accomplis depuis près d'un demi siècle sont considérables, mais nos écoles primaires ne sont pas encore établies sur des bases rationnelles.

Qu'arrive-t-il ?

La plupart des campagnes étant dépourvues d'écoles qui puissent donner au jeune homme une instruction suffisante, les parents envoient leurs garçons dans les villes, au collège, pour se préparer aux luttes de l'avenir.

Les élèves arrivent en foule de tous les coins du pays, le plus souvent sans préparation suffisante, sans apparence aucune de vocation et franchissent le seuil du collège classique. Au bout de quelques années, les parents s'aperçoivent que leur enfant n'est pas fait pour le collège, qu'il y perd son temps : c'est un robuste gaillard bien plus propre à manier le marteau, la hache ou la charrue qu'à tenir une plume. Mais il est trop tard : le goût, les habitudes de ce fils sont changés, il ne veut plus des travaux manuels, maintenant. Il végétera et deviendra une cause de chagrin pour la famille et une disgrâce pour la société ! Ces élèves, qui réussiraient à vivre honorablement du travail de leurs mains, s'ils recevaient une instruction pratique à l'école de leur village, perdent leur avenir au collège, encombrant inutilement ces excellentes institutions qui se voient obligées de jouer en même temps le rôle d'école primaire et celui de collège classique.

Le jour où chacune de nos paroisses sera pourvue d'une école primaire dans le vrai sens du mot, d'une école qui donnera à la masse des enfants les armes nécessaires au combat de la vie, d'une école qui saura reconnaître et faire éclore les vocations, ce jour-là, nos collèges ne recevront dans leur sein que ceux qui sont réellement appelés à embrasser une carrière libérale ou à entrer dans la plus noble de toutes les carrières, l'état ecclésiastique. Le fils du cultivateur ne sera plus détourné sans raison de la voie de ses pères ; le fils de l'ouvrier apprendra à porter avec fierté la vareuse traditionnelle.

La religion et l'instruction inculquées aux enfants par des maîtres à la hauteur de leur mission, rendraient à la jeunesse canadienne-française l'énergie et le courage qui vont s'affaiblissant de plus en plus, et apprendraient à chacun à vivre de son propre travail au lieu de compter sur la protection des pouvoirs